

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 50 61

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.2. HORTICULTURE

OUVRIER / OUVRIERE EN EXPLOITATION HORTICOLE

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

le 26 septembre 2003

LE METIER

Ouvrier/ouvrière en exploitation horticole

La consommation des produits et services de l'horticulture s'est régulièrement accrue ces dernières années. Même si aujourd'hui la crise économique produit ses effets, les perspectives futures sont encore ouvertes.

La filière horticole devra cependant s'adapter et se préparer à accroître sa compétitivité et à augmenter le niveau de qualité des produits et des services.

Les productions maraîchères et fruitières constituent un exemple de créneau d'emploi pour les jeunes.

Dans la filière horticole se situent d'une part des exploitants/exploitantes qui sont secondé(e)s par des ouvriers qualifiés/ouvrières qualifiées, des ouvriers/ouvrières en exploitation horticole, et d'autre part ceux/celles qui travaillent seul(e)s et sont donc en même temps des chefs d'entreprise et des exécutants/exécutantes.

L'OUVRIER /L'OUVRIERE EN EXPLOITATION HORTICOLE

L'ouvrier /l'ouvrière en exploitation horticole travaille sous la responsabilité d'un patron/d'une patronne ou d'un/une chef d'équipe et exécute les diverses interventions sur la base de consignes reçues.

Il/elle ne prend pas les décisions relatives aux choix des espèces et variétés, aux calendriers des interventions, aux choix des produits utilisés qualitativement ou quantitativement.

Il/elle possède cependant autonomie restreinte.

Des contacts avec les entreprises il apparaît que cet ouvrier /cette ouvrière doit au moins être capable :

- de maîtriser les gestes techniques propres aux différentes interventions sur les végétaux
- d'avoir une connaissance de la physiologie des plantes et de la nomenclature
- d'être motivé(e) et capable d'assumer sa formation permanente
- d'avoir conscience qu'il/elle fait partie d'une entreprise, de travailler en équipe
- d'avoir le sens de l'observation permanente afin de déceler rapidement les problèmes qui gênent le développement des plantes
- de pouvoir réagir, par utilisation de ses acquis, face à une situation, un problème
- de s'adapter aux contraintes du métier
- de participer à la protection de l'environnement
- de respecter le végétal, de respecter les règles de sécurité.

L'ouvrier /l'ouvrière en exploitation horticole est un exécutant/une exécutante qui maîtrise les gestes techniques propres aux diverses opérations qu'il/elle doit effectuer et qui est capable d'expliquer ses interventions.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. APPLIQUER LES RÈGLES D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.	1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes reçues relatives aux éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risque et zones dangereuses). • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux : <ul style="list-style-type: none"> - ranger les locaux et endroits de travail ; - ranger les outils ; - maintenir les locaux en état de propreté. • Identifier les situations potentiellement dangereuses. • Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie.
	1.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter les positions ergonomiques adéquates pour réaliser les différentes opérations de travail et pour manipuler des charges pondéreuses.
	1.3. Utiliser le matériel et les équipements.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer en toute sécurité les consignes réglementaires reçues relatives à l'utilisation des outils, machines et matériels. • Respecter les prescriptions réglementaires concernant les protections individuelles. • Assurer la protection, la sécurité des personnes circulant dans l'environnement du travail.
	1.4. Manipuler et stocker les produits du domaine professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler et stocker les produits et les déchets, en respectant les consignes de sécurité et directives environnementales.
	1.5. Trier et évacuer les déchets.	<ul style="list-style-type: none"> • Trier et évacuer les déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales.
2. INSPECTER L'ÉTAT D'UNE PARCELLE EN CULTURE ET DÉCOUVRIR LES	2.1. Reconnaître les principales plantes cultivées.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier par leur nom commun les plantes habituellement utilisées.

PROBLÈMES QUI GÈNENT LE DÉVELOPPEMENT DES PLANTES.		<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les principales caractéristiques et les exigences culturales élémentaires de ces plantes.
	2.2. Repérer la présence de plantes adventices.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, par leur nom commun, les plantes adventices couramment rencontrées en exploitation horticole.
	2.3. Observer l'état de développement d'un végétal.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux organes de la plante. • Citer succinctement le rôle des principaux phénomènes physiologiques. • Expliquer succinctement le développement d'une plante.
	2.4. Observer les conditions pédoclimatiques environnantes (structure du sol, humidité, conditions climatiques,...) sur le développement des plantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer succinctement l'influence du climat sur la floraison et la feuillaison des végétaux.
	2.5. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les dommages causés au développement des plantes par l'eau, le soleil, le gel, la neige, la pollution. • Repérer la présence d'une anomalie de croissance.
	2.6. Repérer la présence des ennemis des cultures.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les dommages causés aux plantes par les principales maladies. • Repérer les principaux parasites des végétaux et de leur fruit. • Repérer les dommages causés aux cultures par les principaux parasites. • Repérer les principaux ravageurs des cultures.
	2.7. Rendre compte de ses observations.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapporter d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture.
3. METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES OU OPÉRATIONS LIÉES À LA PRÉPARATION DES SOLS, AUX SEMIS, AUX PLANTATIONS DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	3.1. Reconnaître et améliorer les différents supports de culture.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différents types de sol de nos régions. • Reconnaître les différents types de substrats couramment utilisés en cultures traditionnelles. • Expliquer succinctement comment on modifie les caractéristiques d'un sol pour répondre aux besoins d'une culture.

	<p>3.2. Effectuer les diverses opérations de préparation d'un sol en vue d'un semis en place ou d'une plantation et apprécier les résultats obtenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Citer et décrire les travaux de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation. • Justifier l'utilisation des outils manuels et du matériel léger en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques. • Préparer les sols par utilisation d'outils manuels et matériels légers (motoculteurs et accessoires). • Utiliser correctement les outils et matériels appropriés. • Réaliser les opérations de préparation des sols par utilisation de matériels lourds.
	<p>3.3. Effectuer les semis en place en respectant les consignes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décrypter les pictogrammes. • Justifier l'utilisation d'outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques. • Semer à l'aide d'outils manuels et matériels légers : à la ligne, à la volée, en poquet. • Utiliser correctement les outils et le matériel appropriés. • Réaliser des semis en place par utilisation de machines et matériels lourds.
	<p>3.4. Effectuer les plantations en place en respectant les consignes (densité, profondeur) .</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décrypter les pictogrammes. • Justifier l'utilisation des outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques. • Préparer les plants à la plantation. • Planter à l'aide d'outils manuels : en carré, en quinconce, en tous sens, en isolé. • Utiliser correctement les outils et le matériel appropriés. • Planter à l'aide de matériels légers et lourds.
<p>4. METTRE EN ŒUVRE LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES OU OPÉRATIONS LIÉES À L'ENTRETIEN DES CULTURES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.</p>	<p>4.1. Effectuer les différentes opérations d'entretien des cultures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier l'utilisation d'outils et matériels légers (motoculteurs et accessoires) utilisés pour les travaux d'entretien des parcelles en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques.

		<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir les parcelles à l'aide d'outils manuels et matériels légers (motoculteurs et accessoires). • Utiliser les outils et matériels appropriés. • Entretenir les parcelles à l'aide de matériels lourds.
	4.2. Effectuer les différentes opérations d'entretien des plantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir les plantes en fonction de : <ul style="list-style-type: none"> - l'état d'avancement de la culture ; - du stade végétatif ; - des conditions extérieures.
5. METTRE EN ŒUVRE LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES OU OPÉRATIONS LIÉES À LA MULTIPLICATION DES PLANTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	5.1. Préparer les substrats pour les opérations de multiplication des plantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les principaux substrats utilisés en exploitation horticole. • Décrypter la signification des pictogrammes. • Réaliser des mélanges de substrats.
	5.2. Effectuer les différentes opérations de multiplication par semis, bouturage, marcottage et division.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les opérations de multiplication générative. • Réaliser les opérations de multiplication végétative.
	5.3. Pratiquer les opérations de repiquage, d'empotage, de rempotage et de transplantation.	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les gestes professionnels et les techniques appropriées.
	5.4. Etiqueter.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger une étiquette. • Placer les étiquettes.
6. RÉALISER LES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PLANTES DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	6.1. Distancer les plantes en vue d'un développement idéal.	<ul style="list-style-type: none"> • Distancer les plantes.
	6.2. Effectuer les différentes opérations simples de formation des plantes cultivées en exploitation horticole.	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter les gestes professionnels et les techniques appropriées aux opérations suivantes simples de formation des plantes cultivées.
7. METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES OU OPÉRATIONS LIÉES À LA FERTILISATION DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	7.1. Effectuer une fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation et du mode d'épandage des amendements et engrais.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrypter la signification des pictogrammes. • Justifier l'utilisation d'outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer. • Epandre manuellement un engrais.

		<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils, machines et matériels appropriés. • Décrire succinctement les dommages possibles causés par une erreur de manipulation d'engrais pour les hommes, les animaux et les plantes et l'environnement : brûlures, intoxications, contamination des eaux de surface, diminution de la qualité des produits. • Epandre les amendements et engrais à l'aide de matériels lourds.
8. METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES OU OPÉRATIONS LIÉES À LA DÉFENSE ET À LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	8.1. Pratiquer les luttres traditionnelles, biologiques et intégrées contre les ennemis des cultures.	<ul style="list-style-type: none"> • Citer les principaux types de pesticides. • Décrypter la signification des pictogrammes repris sur les étiquettes des produits phytopharmaceutiques vendus dans le commerce. • Justifier l'utilisation des outils et matériels utilisés pour l'application des pesticides : pulvérisateurs, atomiseurs, épandeurs. • Utiliser correctement les outils machines et matériels appropriés dans le respect des consignes reçues. • Lutter contre les ennemis des cultures à l'aide de matériels lourds.
9. METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES OU OPÉRATIONS LIÉES À LA RÉCOLTE, AU CONDITIONNEMENT ET À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	9.1. Récolter, trier et conditionner les produits de l'exploitation en respectant les consignes de mise en marché.	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier l'utilisation des outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer : récolte, tri et conditionnement. • Récolter, trier et conditionner les produits de l'exploitation. • Utiliser les outils, machines et matériels appropriés prévus pour la récolte et le tri des plantes. • Utiliser correctement le matériel lourd pour la récolte, le tri et le conditionnement des produits .
	9.2. Repérer le stade de commercialisation des produits de l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les qualités que doit présenter un arbre, un arbuste, une plante herbacée, un légume, un fruit prêt à la commercialisation. • Reconnaître un produit sain et marchand.
10. METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DE PLANTATION DES VÉGÉTAUX DANS	10.1. Réaliser les plantations dans de bonnes conditions de reprise et de croissance des	<ul style="list-style-type: none"> • Décrypter la signification des pictogrammes. • Préparer le sol ou le support cultural.

LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	végétaux tenant compte du conditionnement des plantes : racines nues, conteneur, mottes, bacs.	<ul style="list-style-type: none"> • Planter les végétaux .
11. METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN ET DE PREMIÈRE MAINTENANCE DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS EN CULTURES SOUS ABRI DANS LE RESPECT DES CONSIGNES REÇUES.	11.1. Effectuer l'entretien de la serre et des équipements.	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer la serre et ses équipements. • Désinfecter les équipements .
	11.2. Assurer la maintenance de l'abri.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la maintenance de l'abri : blanchiment, changement de vitre, pose de joint.
12. METTRE EN ŒUVRE DES DIFFÉRENTES TECHNIQUES OU OPÉRATIONS LIÉES AU MAINTIEN OPÉRATIONNEL DES OUTIS, MACHINES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES.	12.1. Effectuer les opérations d'entretien des outils manuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir l'outillage manuel.
	12.2. Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines, matériels et équipements conformément aux consignes fournies.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau.
	12.3. Effectuer le remplacement d'organes simples.	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer les organes simples : bougies, filtres, joints, batterie, pneumatiques, courroies.
13. ORGANISER SON TRAVAIL DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ET EFFECTUER LES DIFFÉRENTES TACHES DANS LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ OPTIMALE.	13.1. Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort et de qualité, dans les conditions optimales de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail : <ul style="list-style-type: none"> - aménager un poste de travail d'une façon rationnelle ; - rechercher l'efficacité ; - respecter les principes de l'économie des efforts.
	13.2. Conduire du petit matériel horticole dans le respect des réglementations en vigueur.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles de sécurité lors de l'utilisation du petit matériel horticole : motoculteur et outils tractés, tondeuse, scarificateur, taille-haie et taille bordure. • Utiliser le matériel.
	13.3. Réagir à une situation imprévue ou anormale et	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter rapidement et d'une façon appropriée à une

	<p>adapter son mode de conduite en fonction d'un aléa dans le respect des règles en application dans l'entreprise.</p>	<p>situation imprévue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir une réaction d'action dans sa zone de compétence ; - consulter son patron.
	<p>13.4. Procéder au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents équipements et du matériel utilisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer à la fin d'un travail les outils et le matériel. • Ranger les outils, les machines, le matériel.
	<p>13.5. Organiser le chargement d'un véhicule.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Charger le véhicule de transport en utilisant la surface ou le volume de chargement optimal et en veillant à ne pas abîmer les produits : <ul style="list-style-type: none"> - tenir compte, lors du chargement, de l'ordre des livraisons ; - veiller à l'équilibre du véhicule lors du chargement ; - protéger les produits des risques de dégâts lors des transports.
<p>14. RENDRE COMPTE DES ACTIVITÉS DE CONDUITE DES CULTURES, DES ÉQUIPEMENTS ET DU TRAVAIL.</p>	<p>14.1. Rapporter d'une façon compréhensible, le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapporter oralement et d'une façon compréhensible, les informations collectées.
<p>15. S'INTÉGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.</p>	<p>15.1. Se situer dans la vie professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer de la réglementation du travail : législation du travail, ONSS, INAMI, accidents de travail, ...
	<p>15.2. Développer des attitudes professionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une attitude constructive à l'égard des changements : <ul style="list-style-type: none"> - auto-évaluer ses travaux ; - développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation ; - gérer efficacement son temps ; - organiser son travail ; - cultiver ses capacités de communication.
	<p>15.3. Développer des attitudes déontologiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans un travail d'équipe : <ul style="list-style-type: none"> - délimiter son travail au sein d'une équipe ; - faire preuve de solidarité, de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues.

	15.4. Développer des attitudes relationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'esprit d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun des membres ; - valoriser son entreprise.
	15.5. Effectuer les travaux dans les conditions optimales de satisfaction pour le client.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les travaux en vue de satisfaire le client : <ul style="list-style-type: none"> - respecter l'environnement ; - avoir une attitude respectueuse envers le client : <ul style="list-style-type: none"> - correction de la tenue vestimentaire ; - respect des règles de courtoisie ; - utilisation d'un langage adapté ; - respect des biens d'autrui ; - conforter l'image de marque de l'entreprise.